
"COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE TELEPHONEE DU 17/06/2020 16H00;

* Le Directeur transmet aux agents des félicitations du Préfet pour leur engagement pendant la crise sanitaire. Sic !!!!! Ces remerciements sont à notre avis complètement inaudibles par les agents dans le contexte actuel.

La divulgation partielle des élus à la prime exceptionnelle a déjà instauré une ambiance détestable dans les services.

Cette individualisation de la prime prévue par le décret met en lumière l'intention du gouvernement sur ce qu'il compte faire sur la rémunération au mérite. Cela en dit long sur les logiques que celui-ci veut mettre en place dans la fonction publique.

Dans ce contexte de crise sanitaire où c'est l'engagement collectif qui a permis de faire au virus, on rémunère au mérite individuel. C'est incompréhensible et impardonnable. Le résultat c'est que cela met une ambiance détestable dans les services qui n'avait pas besoin de cela.

La direction organisera prochainement des rencontres avec les agents pour discuter du document d'orientations stratégiques et la prise en compte des effets de la crise. Cela ne suffira pas pour calmer la colère des agents !!!

* Pour l'application de l'ordonnance sur les congés, nous avons demandé que la deuxième période servant de base au prélèvement de 5 jours soit étendue au 11 juillet au lieu de s'arrêter au 31 mai. Plusieurs directeurs ont pris cette décision par note de service sans l'aval de la DG afin de permettre aux agents de poser des congés réels et ne pas être doublement sanctionnés par la non-perception de la prime de la discorde et le prélèvement de jours de congés. M POUX réfléchit à cette proposition et nous donnera sa réponse rapidement.

* Pour le Nouveau Réseau de proximité, le directeur attend les annonces du Comité Technique de Réseau du 18 juin 2020. Ensuite il décidera rapidement de la modification du calendrier des fusions de services prévues au 1^{er} janvier 2021 ou pas.

Le paiement des impôts chez les buralistes est généralisé au 1^{er} juillet, 50 € pour les jeux à gratter 50 € pour les impôts !!!!

* Après le 26 juin date limite de dépôt des demandes locales de mutation, nous aurons une réunion informelle collective avec la direction avant la parution des mouvements.

* pour les agents qui n'ont pas pu prendre leur report de congés de l'année 2019, l'annonce du ministre DUSSOPT sur la possibilité de les reporter sur le CET hors plafonnement n'a pas encore été commenté par une note. Ce dossier est donc toujours en cours.

* pour les plans de reprise du recouvrement et du contrôle fiscal, des notes locales sont en cours de rédaction afin de fixer un canevas plus précis des conditions de reprise.

* pour la campagne IR, la mission des vigiles cessera cette semaine. Les SIP devront s'organiser pour assurer la réception du public dans les conditions de respect des distanciations physiques actuelles.

* la campagne de notation va ré-ouvrir prochainement avec la saisine possible du supérieur hiérarchique. Un message sera adressé aux agents.

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [COVID-19](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
